

ABONNEMENT.

SAUMUR : Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8. Poste : Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne : A SAUMUR, chez tous les Libraires ; A PARIS, chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33 ; A EWIG, Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, chez M. HAVAS-LAFFITE et Cie, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

17 Janvier 1880.

Déclaration ministérielle

Voici la Déclaration du gouvernement qui a été lue hier au Sénat et à la Chambre des députés :

« Le changement de cabinet qui coïncide avec notre nouvelle session n'indique pas l'abandon de la politique prudente et mesurée qui, au dedans comme au dehors, convient à la situation de la France.

« Il n'indique pas davantage une altération dans les rapports entre les diverses fractions de la majorité républicaine dont l'union et l'accord sincères sont autant que jamais utiles au bien du pays. Il indique seulement que, grâce au terrain conquis et à la faveur de la solidité éprouvée de nos institutions, la France peut désormais s'avancer avec décision dans la voie des réformes nécessaires et des améliorations successives.

« C'est à les réaliser, sans précipitation et sans faiblesse, que nous nous appliquerons, et nous comptons, pour réussir, sur votre concours persistant et votre énergique soutien.

« Nous rencontrons devant nous un certain nombre de questions que les événements ont posées et qui ne sauraient sans dommage demeurer en suspens. Sur chacune d'elles nous apporterons une solution.

« Nous demanderons au Sénat de voter les lois sur l'instruction publique que la Chambre des députés a déjà adoptées. Nous les compléterons par des lois sur l'enseignement primaire, conformes aux aspirations du pays.

« La magistrature devra être réorganisée. Nous la voulons, avec vous, forte, honorée, indépendante et respectueuse de nos institutions.

« La réforme du personnel administratif

est entre les mains du gouvernement. Ce sera à nous à mettre fin à vos préoccupations par de bons choix au sommet et par une action quotidienne, ferme et vigilante, à tous les degrés de la hiérarchie.

« Un projet de loi sur le droit de réunion a été présenté par nos prédécesseurs. Nous en acceptons les dispositions.

« Un projet de loi sur la presse vous sera incessamment soumis. Il s'inspirera des plus larges idées de liberté, mais il ne proclamera pas l'impunité. Il ne nous paraît pas sage, en effet, de créer un privilège en faveur de l'écrivain ni de laisser la République désarmée en face d'attaques et d'outrages que n'a toléré jusqu'ici aucun gouvernement.

« Telles sont les questions que nous croyons possible et nécessaire de résoudre pendant le cours de la législature. A ceux qui dans leur généreuse ardeur seraient tentés de trouver la tâche insuffisante, nous rappellerons que cette tâche n'est pas la seule.

« Des intérêts d'un autre ordre ne réclament pas moins votre attention. Le pays est engagé dans l'exécution d'un vaste programme de travaux publics. Ce sera l'honneur de la République de le mener à bonne fin. Le gouvernement, pour sa part, s'y consacrera avec persévérance.

« Vous avez à régler le régime douanier de la France. Nous sommes prêts à le discuter avec vous : dans cette discussion, nous resterons placés dans un état voisin de la situation actuelle.

« D'importantes lois militaires sont encore à voter. Nous vous demanderons d'en hâter la délibération.

« Le budget appellera vos études. Grâce à la plus-value constante des impôts, nous pourrons vous proposer de notables dégrèvements, tout en maintenant rigoureusement intacte la dotation nécessaire aux grands travaux publics.

« Il vous appartient, Messieurs, il appartient à votre méthode, à votre décision, à l'esprit de suite que vous saurez apporter dans vos votes, d'assurer l'accomplissement

de l'œuvre qui vous incombe et qui couronnera dignement la présente législature.

« Quant à nous, fidèles exécuteurs de vos résolutions, nous nous efforcerons d'appliquer les lois avec modération, avec impartialité et dans un esprit toujours libéral.

« Nos soins tendront à procurer à cette nation deux grands biens qui lui sont indispensables : le calme et la paix.

« Sans cesser d'être fermes, nous serons conciliants, parce que nous voulons non exclure, mais ramener et fonder une République dans laquelle tous les Français puissent successivement faire leur entrée.

« Vous nous aiderez, Messieurs, dans cette noble tâche. Vous tiendrez à compléter ainsi votre œuvre législative, de telle sorte qu'arrivés au terme, ayant, d'une part, résolu les questions dont nous avons fait l'énumération, ayant, d'autre part, amené l'apaisement dans les esprits, vous aurez le droit de dire, et le suffrage universel répétera avec vous, que le temps a été bien employé et que vous avez bien mérité du pays. »

Cette Déclaration, assez froidement accueillie au Sénat, a été applaudie à la Chambre des députés par les 259 électeurs de M. Gambetta.

A la Chambre, la séance a été levée aussitôt après la déclaration du gouvernement.

Au Sénat, on a repris la suite de la discussion.

La loi sur le conseil supérieur de l'instruction viendra jeudi.

Chronique générale.

Comme on le pouvait prévoir, le scrutin du 13 fait le grand sujet des conversations de couloirs au Sénat. Quelques opportunistes enragés ayant essayé de présenter ce scrutin comme un succès pour M. Gambetta, sont accueillis par un éclat de rire homérique.

Mais, disaient-ils, beaucoup de membres de la gauche étaient absents.

« Soit ! leur a-t-on répondu. Mais comme depuis huit jours l'Officiel annonçait le renouvellement du bureau de la Chambre pour le 13, l'absence des membres de la gauche n'indique pas un grand dévouement pour M. Gambetta. Si c'est un succès, c'est un joli succès... d'indifférence.

Nous constatons d'ailleurs que l'échec — il n'y a pas d'autre mot pour désigner la victoire remportée par M. Gambetta — Pyrrhus dans la glorieuse journée du 13, — réjouit infiniment la majeure partie des sénateurs, députés et journalistes que l'on rencontre soit au Luxembourg, soit au Palais-Bourbon. On affirme, par contre, que M. Gambetta est furieux. Cette colère — M. Gambetta n'a de colères qu'à froid — ne le poussera certainement pas à refuser la présidence qui lui est offerte aussi dédaigneusement. Il a besoin de cette présidence à deux points de vue où se rencontrent sa cupidité, sa vanité et son intérêt opportuniste. Mais il n'oublie pas les injures, et quelques membres de la gauche, dont l'opinion a un certain poids, croient pouvoir affirmer que la journée du 13 accentuera notablement les tendances que l'on a déjà pu observer chez le chef de l'opportunisme en faveur d'une dissolution et d'élections nouvelles dont il croit tenir les fils, grâce au ministère qu'il a imposé à M. Grévy.

Le conseil des ministres a arrêté le texte du projet de loi sur la réforme de la magistrature, projet dont nous avons fait connaître sommairement l'importance.

Aux détails que nous avons donnés, nous pouvons ajouter ceux qui suivent :

Le minimum des conseillers nécessaires pour que leurs délibérations soient valables est limité à 5, ce qui entraînera une notable réduction des sièges, 200 environ.

Toutefois, chaque cour, en vue de la présidence des assises, comptera en sus un conseiller par chaque département compris dans

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'AUTOMNE D'UNE FEMME

(Suite.)

Alors, du fond de la barque, une forme jeune et lestée se leva prestement de la nasse où les pêcheurs aiment à s'étendre.

Un cri vint aux lèvres d'Emmeline, un cri naïvement expressif où palpait son âme.

— Monsieur Robert !

Le mot n'était rien, mais l'accent !...

Robert fit une chose insensée en recueillant cette involontaire manifestation d'un sentiment si pur ; il sauta du canot descendant dans le canot remontant, au grand préjudice de l'équilibre de l'un et de l'autre, et, comme la barque du capitaine n'était point large, il lui fallut, en y tombant à demi agenouillé, y demeurer dans cette position.

Ni lui, ni même Emmeline ne pensaient à s'en plaindre, tant la surprise et le contentement bouleversaient les cœurs et faisaient négliger les conventions vulgaires. Le capitaine seul reprima un blâme énergique, releva son canot d'un vigoureux coup de rame, et le grommela entre haut et bas :

— Si nous avions chaviré, pourtant !

— Bah ! mon brave capitaine, je vous aurais repêché, voilà tout ! s'écria Robert en s'inclinant sur la main d'Emmeline.

Elle venait de tout comprendre : l'effarement de Pierrette, la jubilation des Toulouse, la promenade en canot. Son regard ébloui restait fixé au regard du père et sa main demeurait, tremblante, dans celle du fils.

— Comme vous vous entendez tous pour me faire heureuse ! prononça-t-elle enfin avec émotion.

— C'est que nous vous aimons si bien, chère enfant ! répondit le vieillard.

Maintenant les deux embarcations revenaient de conserve vers les Accroches, réglant l'une sur l'autre leurs coups d'aviron, semblables à deux sœurs jumelles qui suivent le même sentier.

On se parlait à peine ; quelles paroles pouvaient valoir ce bonheur de se sentir réunis enfin, après tant de lutttes secrètes et d'épreuves diverses ? Mains frémissantes et regards troublés, langage éternel, éloquence humaine et profondément vraie !

— Les voilà ! cria triomphalement Pierrette en accourant au bord de l'eau, suivie des Toulouse empressés et d'une douzaine de marmots curieux.

Le secret avait été bien gardé, quoique la vieille fille eût à préparer la réception de ses hôtes, et le barbier à organiser une double installation dans son pauvre logis.

Le barbier et sa femme exultaient. Posséder encore sous leur toit ce généreux voyageur qui avait envoyé des preuves dorées de son premier passage, le voir accompagné d'un père probablement plus riche et non moins généreux, c'était pour les deux époux une perspective magnifique dont ils avaient eu grand-peine à ne pas faire part à tout le pays.

Mais il s'agissait de causer un plaisir à M^{lle} d'Anglejean, et les Toulouse, comme Pierrette, comme le capitaine, s'étaient tus.

Raconter les joies d'un semblable retour est une tâche aride ; joies honnêtes, embellies de cette poésie sans rivale des cœurs aimants, à laquelle la pittoresque nature des Accroches prêtait son charme adouci.

Loin du monde, de ses conventions, de ses préjugés respectables et multipliés, il sembla, dès la première minute de cette réunion, que, sans s'être rien dit encore, Emmeline et Robert fussent déjà fiancés.

XXII

Il y avait un an bientôt que Césarine était morte en bénissant sa fille, en réglant par une suprême prévoyance maternelle un avenir qu'elle ne verrait pas.

M. de Madiran père, dont l'infinie délicatesse préjugait bien celle de M^{lle} d'Anglejean, aurait voulu laisser sonner cette date funèbre, cet anni-

versaire plein de larmes, avant de ramener Robert près de celle qu'il appelait depuis longtemps « sa fille. »

Mais la jeunesse a des impatiences que la raison d'un vieillard peut admettre sans les partager. Robert plaidait éloquentement sa cause, rappelant sa soumission passée, la contrainte qu'il s'était imposée, l'éloignement volontaire dont il avait couronné tous ses sacrifices.

N'était-il pas temps de le dédommager des jours sombres, des tristesses contenues et du respect poussé jusqu'à l'abnégation ? Et, puisque Césarine elle-même lui donnait Emmeline, pourquoi ne pas aller la réclamer ?

La sagesse du père et les sollicitations du fils se mirent d'accord enfin sur le point d'un voyage aux Accroches, en septembre, le mois mélancolique, où le deuil éclairci pourrait s'allier aux premières allusions d'une union prochaine.

Et si le ministère n'avait pas permis au jeune consul de San-Sébastien de prendre ses vacances en cette saison prédestinée, le corps consulaire eût couru grand risque d'être à tout jamais privé d'un de ses membres les plus distingués, mais les plus indépendants.

Oh ! ces fiançailles des Accroches !... rien ne fut plus simple ni plus touchant.

C'était au lendemain de l'arrivée des voyageurs. La vieille mère Rovelou, qui avait pleuré de joie en

le ressort. Il y aura aussi un conseiller supplémentaire.

La réduction des juges des tribunaux de première instance sera de près de 300, soit au total 500 sièges de moins, avec la faculté discrétionnaire pour le gouvernement de faire peser les suppressions sur n'importe quels magistrats en fonctions. C'est la nouvelle investiture déguisée, l'épuration honnête.

M. Spuller, préfet de la Somme, devait être compris dans le dernier mouvement administratif et envoyé à Arras.

C'est sur une invitation formelle de M. Gambetta à M. Constans que M. Spuller a été maintenu à Amiens.

Le *Moniteur* rapporte que le général Sausier ayant définitivement refusé le commandement de Lyon, laissé vacant par le général Farre et que lui offrait celui-ci, on dit que ce commandement va être dévolu au général de Galliffet. Cet officier général était à Paris durant ces derniers jours et a eu plusieurs entrevues avec le ministre de la guerre.

Un mouvement assez important est en préparation à la cour des comptes : plusieurs anciens préfets doivent y être appelés en qualité de conseillers.

Les préfets cherchent à se réfugier au plus tôt dans les places inamovibles ou financières. Cela atteste la débâcle républicaine.

La commission de l'aumônerie militaire s'est réunie pour entendre de nouveau M. le ministre de la guerre, au sujet de la suppression des aumôniers dans l'armée.

On sait que la commission a décidé en principe la suppression des aumôniers.

Le général Farre a déclaré accepter la proposition dans son intégrité, même en ce qui concerne les pénitenciers militaires.

Il fait seulement exception pour les hôpitaux militaires, dans lesquels il désire voir jusqu'à nouvel ordre conserver les aumôniers, qui sont au nombre de 32.

La *Justice*, organe de M. Clémenceau, avec M. Camille Pelletan pour rédacteur en chef, a paru. Nous n'avons pas besoin de dire que c'est un journal d'opposition radicale.

Son premier numéro contient une note assez curieuse sur le vote de la Chambre qui a donné la présidence à M. Gambetta. Pour la *Justice*, les abstentions et les bulletins blancs veulent dire que « la place de M. Gambetta n'est pas dans une retraite, ornée d'une sonnette », mais bien « à la tête de la politique de la France ».

C'est une sommation adressée à l'homme de prendre le pouvoir, et M. Clémenceau

revoyant Robert, lui dit tout haut avec sa rondeur rustique :

— Que Dieu vous bénisse d'avoir tenu votre promesse ! J'ai cru ne plus vous revoir. Je ne voudrais pas mourir sans voir heureux tout le monde que je dois laisser. Notre petite Emmeline vous veut bien pour mari, n'est-ce pas ?

— Oh ! bonne maman Rovelou !... protesta la jeune fille en cachant dans ses mains son visage pourpre.

— Vous, monsieur Robert, je connais votre pensée. Peut-être ne savez-vous pas vous-même qu'elle était visible dans vos yeux, voici trois ans bientôt ?... Donnez-moi votre main... là... la vôtre, Emmeline... Monsieur de Madiran, dites-moi, que venez-vous faire aux Accroches, si ce n'est cela ?

Le vieillard salua respectueusement cette honnête femme, dont l'âge et les humbles vertus protégeaient encore M^{lle} d'Anglejean.

— Je venais, madame Rovelou, vous demander de nous rendre M^{lle} Emmeline, car, sa mère morte, elle était redevenue tout à vous.

— Eh ! prenez-la ! Aussi bien elle vous aime et vous suivra de tout son cœur, quand l'heure en sera venue.

— Dans trois mois, prononça gravement M. de Madiran.

— Dans trois mois, répéta docilement Emmeline. Robert ne protesta pas. Lui aussi respectait cette

espère sans doute que M. Gambetta s'y perdra.

Mercredi soir, à la salle de la rue d'Arras, a eu lieu une réunion pour l'organisation du « quatrième état », l'état ouvrier.

Nous ne voulons pas discuter les thèses socialistes émises par ces républicains, qui avaient pris pour devise « Amnistie », et avaient inscrit ce mot sur une pancarte rouge collée au fond de la salle.

Notons seulement que M. J. Ferry a été maltraité comme un faux frère et que M. Gambetta a été appelé « le roi fainéant d'une République impériale. »

Le 14 janvier, a eu lieu, à l'église Saint-Augustin, à Paris, la messe pour le repos de l'âme de Napoléon III. Il y avait fort peu de monde.

Le prince Jérôme, se sentant mal à l'aise au milieu des impérialistes qui avaient approuvé son exclusion de la famille des Bonaparte, est entré et sorti par une petite porte.

La présence de M. Rouher a particulièrement gêné Son Altesse démagogue, s'essayant à une tenue dynastique et à une attitude religieuse.

Le seul incident à noter, c'est qu'à l'issue du service, M. P. Granier de Cassagnac a été l'objet d'une démonstration sympathique. Le député du Gers a été accompagné, sous l'œil tutélaire de la police républicaine, jusqu'à son domicile par une partie des assistants, qui ont ainsi témoigné de leur absolue répugnance pour le prince Jérôme, si souvent malmené par le rédacteur en chef du *Pays*.

Le *Figaro* rapporte le fait suivant, dont le récit lui est adressé de Vitry-le-François :

« Un magnifique crucifix, qui, depuis longtemps, décorait la salle d'administration de l'hôpital de Vitry, a été enlevé sur l'ordre de la nouvelle commission administrative.

» On a dû briser la croix à coups de scie et de marteau pour enfermer le tout dans le fond d'une vieille armoire à papiers.

» Cet acte de vandalisme a été voté par quatre voix contre trois. Deux des quatre votants sont, l'un protestant, l'autre israélite.

» Le crucifix ainsi mutilé avait été donné autrefois par un bienfaiteur de l'hospice.

» L'émotion est grande à Vitry-le-François. »

Etranger.

ANGLETERRE. — Jeudi, dans un banquet, lord Northcote a fait ressortir l'importance des futures élections anglaises qui indiqueront si le pays approuve la politique étrangère suivie par le gouvernement qui est toujours dans l'intention de garder une attitude passive dans ce moment si nécessaire.

année de deuil filial, où semblaient ne pouvoir se mêler sans profanation les fêtes joyeuses d'un mariage.

— Mon bon Sauveur Jésus !... vous qui n'avez pas dédaigné un jour de noces pour y faire votre premier miracle, protégez et bénissez ces jeunes gens... qui se sont rencontrés sous votre regard et s'aimeront toujours sous votre loi ! prononça gravement la vieille infirme au milieu de l'attendrissement général.

Et cette naïve invocation servit de sceau aux tacites promesses d'Emmeline et de Robert.

Quelques jours heureux suivirent, les premiers pour ces jeunes existences, dont l'une surtout n'avait encore connu que l'épreuve et l'abnégation. Quel épanouissement radieux et venaient enfin répandre, à mains généreuses, les espérances, la tendresse, les roses de la vingtième année !

(A suivre.) CLAIRE DE CHANDREUX.

L'*Echo Saumurois* commencera, vers la fin de la semaine prochaine, un charmant feuilleton intitulé : LES RESSOURCES DE MA TANTE JEANNE, histoire campagnarde. Cette production est due à la plume élégante de M^{me} MIE D'ACONNE, qui s'est fait un nom dans le monde littéraire.

Il espère que le peuple anglais approuvera sa conduite.

ITALIE. — On mande de Naples, le 14 janvier, soir :

« Cette nuit, l'éruption du Vésuve augmenta d'intensité. Les laves descendent le long de la côte nord-ouest du cône. »

— La cour d'appel de Rome vient de prononcer une sentence annulant le mariage de Garibaldi avec la comtesse Joséphine Ramondi.

ESPAGNE. — Un immense rocher surplombant Alcaládel-Xucar s'est détaché le 12 janvier à 7 heures du matin et a écrasé une partie de ce village. Il y a eu de nombreux morts et blessés ; 50 familles sont sans abri.

ÉTATS-UNIS. — Une dépêche du *New-York-Herald* annonce qu'une inondation a eu lieu le 4 janvier dans l'île Saint-Christophe (Antilles anglaises) ; 200 personnes environ ont été noyées ; les dommages sont évalués à 250,000 dollars.

Variété Scientifique.

LE FROID.

Le froid persistant du mois de décembre dernier m'a conduit à rechercher la date des plus grands hivers qui ont été enregistrés par les historiens.

Le premier dont il soit fait mention remonte à l'année 396 avant Jésus-Christ. La ville de Rome resta couverte de neige pendant quarante jours. En 558, les eaux de la Mer-Noire restèrent gelées pendant vingt jours. La plus grande partie des vignes de France sont détruites pendant l'hiver de 608. En 821, pendant un mois entier, presque toutes les rivières de l'Europe sont prises par les glaces. En 860, la neige et la gelée persistent sans discontinuer durant cent vingt jours. La mer Adriatique est entièrement gelée.

Pendant l'hiver de 974, des épidémies accompagnent le froid, et la population de la France est profondément décimée par la famine et la mort. Le vin gèle dans les caves en 1133. Les années 1210, 1323, 1364, 1408 sont également célèbres par la rigueur de leur température. Dans cette dernière année, les ponts de Paris sont coupés par les glaces, et le greffier du Parlement déclare qu'il ne peut enregistrer les actes parce que l'encre gèle au bout de sa plume, malgré le grand feu qu'il entretient dans sa cheminée.

En 1573, l'hiver fut tellement long et rigoureux que le prix du blé monta jusqu'à 37 sols parisis le boisseau, réduit à celui de Paris.

L'historien Mezeray raconte que le grand hiver de 1608 fut suivi d'une ample moisson. Il n'en fut pas de même en 1634 et en 1709, où le froment fut pris entre deux glaces et détruit sans espérance de résurrection, de sorte que, sans le secours des orges qu'on sema sur les blés et qui fournirent avec tant d'abondance qu'on appela cette année (1709) l'année des orges, la misère aurait été bien plus affreuse qu'elle ne le fut.

Pendant l'hiver de 1783 à 1784, on a compté soixante-neuf jours consécutifs de gelée ; de 1788 à 1789, il y a eu cinquante jours de gelée ; de 1794 à 1795, le nombre a été de quarante-deux. C'est pendant cet hiver que le vignoble qui s'étendait depuis les bords de la Loire jusque vers le Lion-d'Angers a été détruit par le froid.

Depuis l'invention du thermomètre, par le savant hollandais Cornelius Dreppel, mort en 1634, appareil qui fut modifié et transformé en 1714 par Gabriel Fahrenheit, constructeur d'instruments de physique à Dantzig, les températures les plus basses qui aient été constatées à Paris sont : — 24°,8 le 31 décembre 1788, — 23°,5 le 25 janvier 1795, — 21°,9 le 9 décembre 1871 et — 23°,9 le 9 décembre 1879. A l'École d'agriculture de Grignon, le maximum a été de — 24°,5.

En 1829 et 1840, l'hiver fut également très-rigoureux. Le plus grand froid observé en France est relevé à Pontarlier, où le thermomètre est descendu à — 34°,3 pendant l'hiver de 1846.

Par rapport à l'Anjou, l'hiver dont beaucoup de personnes encore ont conservé le souvenir, est celui de 1829. Je ne sais pour-

quoi on dit l'hiver de 1829 plutôt que l'hiver de 1830, car c'est le 3 février 1830 que le froid le plus intense a été consigné.

J'ai eu la curiosité de rechercher, dans la collection du *Journal de Maine-et-Loire*, les renseignements qu'elle pouvait contenir à ce sujet, et j'ai relevé les notes suivantes :

Tout d'un coup, le 26 décembre 1829, le thermomètre tombe à — 8°, le 27 il est à — 11°,5, le 28 à — 9°,3, le 29 à — 8°, le 30 à — 10°,5, et le 31 à — 8°,5.

Pendant le mois de janvier, la température se relève et se maintient à la moyenne minima de — 3° ; puis, le 31, le thermomètre, qui accuse à 8 h. du matin — 2°, descend à 10 h. du soir à — 10°,8. Le 3 février, il tombe à — 15° ; le 7, à 8 h. du matin, il est encore à — 4°,5, et, par une oscillation contraire à celle du 31 janvier, il remonte dans la même journée, à 9 h. du soir, jusqu'à — 4° au-dessus ; le 6, il se maintient à — 6°,5 au-dessus. On est alors en plein dégel, après 46 jours de gelée.

Depuis 1829, nous avons eu à Angers — 15° de froid le 19 décembre 1850, — 14° le 5 janvier 1868, — 12°,5 le 9 décembre 1874, — 14°,8 le 30 décembre 1874, — 18°,2 le 10 décembre 1879.

Dans les observations qui sont adressées à la commission météorologique de Maine-et-Loire, j'ai relevé plusieurs chiffres intéressants qu'il est important de consigner ici.

A Beaufreau, les températures minima du mois de décembre ont été relevées le 10 décembre où le thermomètre indique — 16°,9 ; le 25 il est à — 15°. Le total des observations donne pour le mois une moyenne de — 9°,6.

Aux Gardes, près Chemillé, le minimum est atteint également le 10 décembre : le thermomètre marque — 14°,9 ; la moyenne du mois est de — 6°,7.

A Baugé, les températures minima sont de — 16°,3 le 7, de — 16°,3 le 8, de — 16° le 9, de — 20°,2 le 10, de — 18°,2 le 17 et le 18, de — 17°,4 le 24. La moyenne est de — 11°,9.

La station du Plessis-Grammoire nous donne : le 8 un minimum de — 15°,3, le 10 — 18°,4, le 24 — 15°,2, le 25 — 15°,3, le 28 — 15°,2, et la moyenne est de — 10°,2.

A Thouarcé, des observations que M. Raimbault a bien voulu me communiquer, il résulte que les minima ont été de — 14°,3 le 10, de — 13° le 17, de — 13°,6 le 25, et de — 14°,8 le 26. La moyenne est de — 8°,2.

La moyenne des températures maxima observées pendant le même mois de décembre a été, à Beaufreau, de — 3°,2 ; aux Gardes, de — 4°,7 ; à Baugé, de — 4°,4 ; au Plessis-Grammoire, de — 2°,5 ; à Thouarcé, de — 3°,6.

Enfin, d'après le relevé de M. Letessier, l'honorable doyen des météorologistes de Maine-et-Loire, le nombre de jours de gelée, pendant l'année 1879, a été de 109.

La moyenne des températures minima de 1879 est de 6°,5.

Celle des températures observées à midi est de 14°, et, enfin, la moyenne des maxima est de 15°,4.

Nous avons eu, en outre, 125 jours de pluie, pendant lesquels il est tombé 0^m,597 millimètres d'eau.

Je n'ai pas à parler ici, pour le moment, des désastres que peuvent avoir occasionné les froids rigoureux qui ont sévi sur nous pendant tout le mois de décembre ; il n'est guère possible d'apprécier exactement tout le mal qui peut exister.

Les précieuses collections d'arbres à feuilles persistantes et de conifères qui ornent et font la richesse des établissements d'horticulture d'Angers, sont sans doute très-compromises.

Mais tout n'est peut-être pas perdu ; bien des plantes pourront se refaire sous une direction habile, du moins il faut l'espérer.

Cependant, en parcourant le jardin du Mail, on est à même de constater, dès aujourd'hui, que la gelée va faire bien des vides dans les plate-bandes. Il y a certains arbustes qui sont, dès aujourd'hui, complètement perdus, et il sera bien difficile de trouver des exemplaires aussi beaux pour les remplacer.

En considérant les dégâts causés par le froid, en considérant la façon dont certains arbustes sont attaqués par la gelée, on est conduit à dire qu'une plante, placée dans un milieu donné, peut y vivre en vertu des lois de l'accommodation, mais qu'il ne faut pas inférer de là qu'elle y soit acclimatée.

Le verglas, de son côté, est venu lui aussi jeter le désarroi dans l'équilibre des branches charpentières de certains grands arbres, qui se sont brisés sous le poids de la glace dont les feuilles étaient surchargées. J'ai pesé une feuille de magnolia; couverte de verglas, elle pesait 73 grammes, c'est-à-dire environ dix-sept fois son poids propre.

Si l'on répète des centaines ou des milliers de fois ce poids, selon qu'un arbre est plus ou moins développé, on concevra facilement que les branches cèdent et se brisent sous cette charge énorme.

Les vignes, elles aussi, déjà si maltraitées par les parasites végétaux et animaux, n'ont pas été épargnées davantage par les gelées. Quelle est l'étendue du mal? Cela est difficile à dire, et mieux vaut se taire que de jeter l'alarme prématurément.

L'année qui commence va peut-être, comme celle de 1608, nous donner des récoltes qui nous feront oublier les mauvaises conditions météorologiques que nous avons supportées en 1879.

Pour l'instant, de quelque côté que l'on tourne ses regards, on ne constate que des dégâts, on n'enregistre que des pertes, et on ne voit point l'horizon s'éclaircir.

A. BOUCHARD.

(Journal de Maine-et-Loire.)

Chronique Locale et de l'Ouest.

LE GLACIER DE SAUMUR.

La situation est toujours la même: on ne peut compter que sur une crue pour la modifier, et cette crue, si elle présente cet avantage, peut devenir aussi une source de périls.

Depuis que les reporters de Paris sont venus contempler ce spectacle, les journaux de la capitale abondent de descriptions, qui ne sont guère que des répétitions de ce que nous avons déjà publié et la reproduction fidèle de certains passages des divers articles parus dans l'*Echo Saumurois*. Notre confrère de Saumur reproduisait hier à son tour, comme émanant d'une feuille parisienne, tout un passage extrait de notre numéro de lundi dernier.

Tous les trains qui arrivent à Saumur amènent le maximum de dynamite que les règlements permettent de faire voyager à la fois. Il doit en venir ainsi 4,500 kilogrammes; les premiers envois sont dirigés sur Souzay.

Un sondage fait hier dans le chenal que la Loire s'est creusée vis-à-vis Beaulieu, au milieu des prairies, a donné huit mètres de profondeur. Dans l'île du Saule, en cherchant à reprendre l'ancienne boire du Chapeau, la Loire a emporté un hectare et demi environ de terrain; c'est une véritable perte pour les propriétaires de ces prairies.

Le phénomène unique qui se passe à la porte de Saumur, à la limite de l'octroi municipal, intéresse la France entière.

Il est impossible de se faire l'idée du nombre de voyageurs qu'amènent chaque jour chez nous les lignes de chemins de fer d'Orléans et de la Vendée, et de la quantité de voitures et de piétons qui circulent sur les deux rives de la Loire, jusqu'à Gauré et jusqu'à Montsoreau, pour contempler notre glacier et se rendre compte des travaux inouis qu'entreprennent pontonniers, artificiers et hommes du génie militaire pour atténuer les effets de la débâcle. Ce n'est plus seulement des départements limitrophes que l'on accourt, c'est de la France entière, des points les plus extrêmes. Hier on signalait, dans l'un des principaux hôtels de notre ville, toute une famille anglaise qui arrivait de Nice. Les postillons et cochers sont sur les dents, les locatis géignent, et les hôtels, toujours remplis, voient les voyageurs se renouveler sans cesse.

Tous ces étrangers reviennent vivement impressionnés et effrayés des conséquences imprévues qu'un tel amas de glaces peut avoir pour notre région. Bien des septuagénaires même ont bravé l'intempérie des saisons pour le contempler, et ils déclarent qu'ils n'ont jamais rien vu de si effrayant.

Que peuvent, contre une telle menace, la science et le bras de l'homme?

Les riverains de la Loire et les glaces.

AVIS PRÉFECTORAL.

L'amoncellement de glaçons qui s'est pro-

duit en amont de Saumur cause aux populations riveraines de la Loire des inquiétudes très-vives qu'il importe de calmer pour le moment.

La Loire ayant adopté un régime spécial mais régulier, et l'abaissement des eaux étant continu, la débâcle n'aura probablement pas lieu avant quelque temps; il n'y a pas de danger immédiat.

L'administration, constamment préoccupée de la situation, aura soin de faire parvenir les avis utiles aux populations intéressées.

Angers, le 15 janvier 1880.

Le Préfet, A. BÉCHADE.

Le bureau météorologique du *New-York Herald* annonce que deux dépressions traversent l'Atlantique et arriveront, avec une augmentation d'énergie, sur les côtes de la Grande-Bretagne, de la Norvège et de la France, entre le 18 et le 20.

Neige et verglas.

Sur les côtes de la Grande-Bretagne, bourrasques du Sud inclinant au Nord-Ouest, et peut-être en France, pluie et forts vents de l'Est tournant au Nord.

Dans un tableau de la récolte des vins en France, pendant les trois dernières années, nous relevons les chiffres suivants:

Maine-et-Loire. — 1877: 909,339 hectolitres; — 1878: 514,567; — 1879: 407 mille 877.

Théâtre de Saumur.

Ce soir samedi, représentation du *Mariage de Figaro*, par la troupe parisienne de M. Ch. Masset, de l'Odéon.

Voici ce que le *Journal d'Indre-et-Loire* dit de la représentation qui a été donnée mercredi soir à Tours:

« La *Folle Journée*, de Beaumarchais, a été pour les Tourangeaux l'occasion de passer une excellente et très-agréable soirée. Le *Mariage de Figaro* est et restera la plus haute expression de l'esprit français au théâtre, le type le plus complet et le mieux compris de la comédie ancienne et moderne; tant au point de vue littéraire que sous le rapport de l'agencement scénique, c'est plus qu'un chef-d'œuvre; c'est un véritable joyau qu'on ne se lasse pas de revoir et d'admirer.

» M. Ch. Masset, qui dans ses précédentes tournées artistiques nous avait déjà fait applaudir les *Danicheff*, l'*Ami Fritz*, *Hernani*, *Rome vaincue*, les *Fouchambault*, le *Fils naturel*, a eu l'heureuse idée de nous offrir cette fois le *Mariage de Figaro*, nous l'en félicitons; tous ceux qui ont eu la bonne fortune de se trouver au théâtre mercredi soir ont dû s'en féliciter également.

» Dans l'ensemble, c'est une représentation qui laissera à Tours un excellent souvenir et qui fait le plus grand honneur aux interprètes.

» A tout seigneur tout honneur. M. Masset est un *Figaro* accompli, dont le débit hardi, la déclamation correcte, le jeu fin et délié, méritent les plus grands éloges; le fameux monologue du 5^e acte a dignement couronné son succès. M^{lle} Largillière n'a pas été moins admirée dans le rôle de Suzanne, dont elle a fait valoir toutes les beautés avec un tact merveilleux et une grâce charmante. Le comte, la comtesse et Chérubin ont parfaitement été représentés par M. Raoul Louar, M^{me} Launay et M^{me} de Rennevald.

» Après les 4^e et 5^e actes, le public a chaleureusement rappelé et applaudi les artistes.

Fontevault.

Le verglas de mercredi matin a occasionné une chute terrible pour M. Gauthier, François, demeurant à Fontevault. En se levant, M. Gauthier, ne se doutant de rien, voulut descendre son escalier, situé en plein air; dès la seconde marche, ses pieds glissèrent et il roula jusqu'au bas. A ses cris, sa femme accourut; avec l'aide de quelques voisins, elle releva son mari, et M. Grosourdy, appelé aussitôt, constata deux côtes enfoncées et une troisième brisée.

Vernantes.

La femme Sellier, de la commune de Vernantes, avait laissé seule à la maison sa petite fille Francine, âgée de trois ans, pour aller vaquer à ses occupations. Bientôt elle entendit des cris, s'empressa d'accourir, mais déjà il était trop tard: l'enfant, environnée de flammes, avait été brûlée vive.

En voulant éteindre le feu, la femme Sellier risqua elle-même sa vie, et sans une voisine qui vint à son secours, elle eût péri de la même façon que son enfant. Elle souffre en ce moment des graves brûlures dont elle a été atteinte.

Cholet.

Dimanche dernier, vers sept heures du matin, un incendie a eu lieu dans la fabrique de mouchoirs de M. Ouvrard, fabricant à Cholet.

Le feu a pris naissance dans le séchoir, où se trouvait un nombre considérable de mouchoirs. Grâce aux prompts secours apportés par les habitants de la ville, on a réussi à préserver les habitations voisines et à sauver une partie du matériel de la fabrique. Les pertes, couvertes par une assurance, s'élevèrent à environ 42,000 fr.

On lit dans le Constitutionnel:

« Autopsie a été faite du jeune Guyot, la victime de l'Ecole d'Angers. Le sternum était fracturé, la colonne vertébrale rompue. Nous passons d'horribles détails.

» Ce que nous ne pouvons comprendre, c'est qu'on ait fait voyager, par une route de cent lieues, par quinze degrés de froid, un malheureux enfant qui était dans un pareil état.

» Evidemment, on a eu à cœur d'empêcher à tout prix qu'il ne mourût à l'Ecole même.

» Mais n'est-ce pas épouvantable? Et n'y a-t-il pas lieu, ici, d'épurer quelqu'un ou quelques-uns? »

Lundi dernier, dit la *Gazette de Château-gontier*, vers quatre heures du soir, le sieur Barbot, cultivateur à la Peltière, commune de Livré, partait de Craon pour rentrer chez lui.

Il était monté dans une carriole et avait près de lui une truie.

L'animal, furieux, ayant glissé sa tête sous la banquette, la souleva et jeta hors de la voiture le sieur Barbot qui tomba sur la tête.

La mort a été instantanée.

Faits divers.

Les glaces à Lyon.

La Saône continue à baisser, mais l'état des glaces n'est pas changé. A partir de la Gare-d'Eau, à Vaise, et sur plusieurs kilomètres en amont, la Saône est une véritable mer de glace formée d'énormes blocs amoncelés, qui occupent toute la largeur de la rivière. L'île-Barbe est cependant libre, car les glaces s'arrêtent au barrage pour recommencer en amont de l'île.

Il résulte d'un rapport de M. Pasqueau, ingénieur en chef de la navigation de la Saône, que la glace forme un massif de huit à dix mètres d'épaisseur, dont le volume dépasse cinq millions de mètres cubes.

D'après ce même rapport, la glace descend jusqu'au fond du lit de la Saône, et barre si complètement la rivière que le niveau de l'eau, en avant du barrage, est arrivé à dépasser de plus de trois mètres le niveau de l'eau d'aval.

Cette chute considérable est répartie sur trois ou quatre cents mètres seulement, car le niveau des glaces atteint celui de la route de Fontaines, à peu de distance en amont des glaces arrêtées à Vaise.

Cette masse de glace s'est mise deux fois en mouvement, sous l'action de cette énorme pression d'eau et des poussées déterminées brusquement par les débâcles des massifs analogues qui se trouvent au-dessus.

Les glaces de l'île-Barbe ont eu, samedi, un mouvement de deux cents mètres, mais la glacier de Vaise a soutenu le choc sans avancer.

C'est l'énorme pression à laquelle est soumise cette masse qui constitue un véritable danger pour Lyon.

Si cette barre est soulevée ou rompue brusquement par l'effet du dégel ou d'une poussée venant de la débâcle du haut, la Saône peut monter, dans Lyon, de deux mètres en quelques minutes.

Maintenant que tous les ponts sont débâchés, on essaie d'ébranler la masse des glaces qui se trouve au-dessus du pont de la Gare par des explosions de dynamite; mais ces mines produisent peu d'effet par suite

de la dislocation qui existe déjà dans ces masses.

On dit, dans le public, que les piles du pont de Serin sont minées et que l'on fera sauter le pont, au moment de la débâcle, pour livrer passage aux quantités de glace accumulées en amont.

Cette rumeur n'a rien de fondé, et l'on a tort de croire que l'on veuille charger ainsi des mines avec de la poudre d'or, car il faudrait de l'or, beaucoup d'or pour reconstruire le pont.

A Anse, la Saône forme, en amont du pont, une immense banquise, d'une épaisseur moyenne de trente-cinq centimètres, sur trois cents mètres de largeur et trois kilomètres de longueur.

L'eau arrive au niveau des digues.

De grands désastres sont à redouter, car il suffirait du moindre amoncellement de glace pour précipiter la Saône dans la ville.

(Décentralisation.)

CONSEILS ET RECETTES.

RECETTE POUR FAIRE SOI-MÊME DE L'EAU DE COLOGNE (de première qualité).

Esprit de vin.	2 lit. 73 cent.
Essence de Néroli (bigarade).	8 gr. 7 déc.
Essence de romarin.	5 — 6 —
Essence de zeste d'orange.	14 — 1 —
Essence de zeste de citron.	14 — 1 —
Essence de bergamote.	3 — 6 —

Laissez le mélange au frais pendant plusieurs jours, puis versez dans les flacons et bouchez avec soin.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, le 16 janvier.

Les bruits de conversion se dissipent encore une fois. Il en résulte une reprise assez vive sur le 5 0/0 qui monte à 116.75. Le 3 0/0 amortissable est également en reprise à 83 et le 3 0/0 est ferme à 81.50.

Les transactions ont présenté une certaine animation.

Les fonds d'Etat étrangers, sauf l'Italien, sont fermes ou en reprise. Italien, 79.60; Florin or d'Autriche, 72; Turc, 10.34; Egyptienne unifiée, 280; emprunt russe 1877, 89 3/4 à 90.

Le marché des valeurs de crédit est très-mouvementé.

Le Foncier est ferme à 1,125. On cote: Mobilier, 665; Banque de Paris, 855; Banque d'Escompte, 775; Banque ottomane, 535; Mobilier espagnol, 685.

Chemins de fer français un peu plus faibles. Chemins étrangers calmes. Valeurs industrielles sans changement: Gaz, 1,312.50; Suez, 747.50.

Les obligations 3 0/0 1879 du Crédit foncier se rapprochent de leur prix d'émission qui sera bientôt largement dépassé. On peut en conseiller l'achat avec la certitude de conseiller une très-bonne opération.

Théâtre de Saumur.

TOURNÉES ARTISTIQUES DE FRANCE (6^e ANNÉE)
Ch. MASSET, directeur.

SAMEDI 17 janvier 1880.

Le Mariage de Figaro

OU LA FOLLE JOURNÉE

Comédie en 5 actes, en prose, de Beaumarchais.

Distribution. — Figaro, M. Ch. Masset; Suzanne, M^{lle} Largillière; le Comte, M. Raoul Louar; Bridoison, M. Guimier; Bazile, M. Roy; Antonio, M. Monréal; Bartholo, M. Cartier; la Comtesse, M^{me} Launay; Chérubin, M^{me} de Rennevald; Marceline, M^{me} Vernier; Fanchette, M^{me} Chambly; Grippe-Soleil, M. Haymé; Pédrille, M. Réval; Doublemain, M. Frumer; l'Huissier, M. Lanay. Paysans, paysannes et valets.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

PHYLLOXERA.

Avis aux viticulteurs. — L'application du traitement de J.-P. MAZAROT contre le Phylloxera, retardé par les neiges, peut se faire utilement aussitôt leur disparition. On communique toujours ce traitement efficace, dont une brochure au bureau du journal, et on l'envoie contre un franc en timbres-poste adressés à l'auteur, 94, boulevard Richard-Lenoir, à Paris.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS
rendues sans médecine, sans purges et sans frais,
par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdisse-

ments, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant ou après certains plats compromettants : oignon, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants. — 32 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelluart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon, 18 avril 1876. Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans. — J'avais des oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des

maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. Contre toutes ces angoisses, tous les remèdes avaient échoué, la Revalescière m'en a sauvé complètement. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 98,614 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PYZCET, instituteur à Cheysoux (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus agités. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, Common, 23, rue Saint-Jean; CONDRAUD; BISSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épiciers, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^o (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (272)

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS		ARRIVÉES	
DE SAUMUR	A POITIERS	A ANGERS	
6 h. 25 matin.	10 h. 30 matin.		
8 10 —		10 h. 54 matin.	
1 95 soir.	4 50 soir.		15 soir.
4 55 —	11 35 —		
7 40 —			

DÉPARTS		ARRIVÉES	
DE POITIERS	A MONTREUIL	A SAUMUR	
5 h. 30 matin.	8 h. 52 matin.	9 h. 48 matin.	
10 45 —	5 14 soir.	6 25 soir.	
12 15 soir.	3 35 —	4 15 —	
6 45 —	10 22 —	11 —	

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 15 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 16 JANVIER 1879.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	81 40	22		Crédit Foncier colonial	500			Canal de Suez	747 50	5	
3 % amortissable	82 90	05		Crédit Foncier, act. 500 fr.	1118 75	8 25		Crédit Mobilier esp.			
4 1/2 %	114 50	1 50		Obligations foncières 1877	366			Société autrichienne	557 50		17 50
5 %	118 25	17		Soc. gén. de Crédit industriel et commercial	710			OBLIGATIONS.			
Obligations du Trésor	511	1 50		Crédit Mobilier	650		2 50	Orléans	383		
Dép. de la Seine, emprunt 1857	213			Crédit Foncier d'Autriche	760			Paris-Lyon-Méditerranée	381		
Ville de Paris oblig. 1855-1860	520			Est	716 25	3 75		Est	380		
— 1865, 4 %	524		1 50	Paris-Lyon-Méditerranée	1470			Nord	384 75		
— 1869, 3 %	409			Midi	860			Ouest	381 75		
— 1871, 3 %	399 50			Orléans	1490			Midi	379 50		
— 1875, 4 %	580			Paris (Grande Ceinture)	1167 50			Paris-Bourbonnais	387		
— 1876, 4 %	520			Compagnie parisienne du Gaz	762 50		7 50	Canal de Suez	381 25		
Banque de France	3210	40		C. gén. Transatlantique	1315				578		
Comptoir d'escompte	900	2 50			610						
Crédit agricole											

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.	
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.		3 heures 38 minutes du matin, direct-mixte.	
8 — 45 — — (s'arrête à Angers), omnibus-mixte.		8 — 21 — — omnibus.	
8 — 56 — — omnibus-mixte.		9 — 40 — — express.	
1 — 25 — — soir, omnibus.		12 — 40 — — soir, omnibus-mixte.	
3 — 32 — — express.		4 — 44 — — omnibus-mixte.	
7 — 15 — — omnibus.		10 — 28 — — express-poste.	
10 — 37 — — (s'arrête à Angers).			

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

Etude de M^e THUBÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques, APRÈS FAILLITE, A Saumur, place du Roi-René, Le mercredi 21 janvier 1880 et jours suivants, à midi, D'UN BEAU MOBILIER

Dependant de la faillite du sieur Jules Jardin, négociant à Saumur, Par le ministère de M^e THUBÉ, commissaire-priseur. Cette vente consiste en : Une chambre à coucher style Louis XV; Une autre chambre à coucher style Louis XVI; Une salle à manger en chêne blanc; Deux bureaux, casiers, cartons, presse à copier, etc.; Bois de lit, commodes, tables de toilette, tapis, chaises, fauteuils, glaces, pendules, matelas, couvertures, traversins, oreillers, couvertures, couvre-pieds, rideaux, très-belles tentures, linge de corps et de ménage, vaisselle, batterie de cuisine, vaisselle et verroterie; Vin blanc et vin rouge, cidre, demi-vin; Un coffre-fort en fer; Un tilbury, une charrette, un camion, deux harnais et ustensiles d'écurie; Quatorze tonneaux et vingt-cinq sacs de guano; Un ventilateur, deux diables, trois hectolitres de blé, dix hectolitres d'avoine, quatorze hectolitres de déchets; Environ 2,800 sacs vides; Coffres, bancs de jardin, chaises en fer, autres meubles et ustensiles de ménage, et quantité d'autres bons objets. Au comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais. Le commissaire-priseur chargé de la vente, THUBÉ. (22)

A VENDRE

A près de 80/0. PETITE MAISON A PARIS Située au centre de Grenelle. Elle comprend : deux boutiques louées à bail, trois étages et vaste grenier que l'on peut convertir en chambres; eau, cave, petite cour. — Produit : 2,532 fr. — Prix : 32,000 fr. — Ecrire franco à M. GAUTHIER, place du Marché-Saint-Honoré, 18, à Paris.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE, DEUX JARDINS SE JOIGNANT

Situés à Saumur, près la place du Mouton, rue Saint-Lazare, Contenant : le premier, 6 ares 21 centiares, et l'autre, 16 ares environ, entourés de murs, joignant MM. Drouault, Breton, Berger, Edelin, Rabetou, Dubois et les héritiers Martin. Dans le grand jardin se trouve une douve avec bateau. S'adresser, soit à M. ROBIN, place de la Bilange, 4, soit à M^e MÉHOUS, notaire à Saumur, rue Beaurepaire.

AVIS.

Le public est informé qu'il sera procédé, le 26 courant, à une heure de l'après-midi, à l'École de cavalerie, à L'ADJUDICATION Des ouvrages divers, fournitures de bureau, fer, clous, charbon et outillage, nécessaires à cet établissement, du 1^{er} janvier 1880 au 31 décembre 1882. (23)

M^e BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, demande un petit clerc.

AL. LEPELTIER Épicerie, Confiserie, Droguerie.

AU BON MARCHÉ MAGASINS DU CENTRE Place de la Bilange, 4, SAUMUR.

Spécialité de Chocolats, Bougies, Chandelles, Huiles, Savons, Sucres, et autres articles de consommation et de fantaisie.

Venez voir et comparez!

AVIS

Nous recommandons aux amateurs de bon potage le Tapioca de J. GARRÈRE, dont la qualité supérieure à tous ceux fabriqués jusqu'à ce jour a une réputation justement méritée. Les soins apportés à la préparation de ce produit en ont fait le choix préféré. A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

LOSANGE PURGATIF

ANGÉNEMENT GANGE PURGATIF Très facile à prendre, sans secouer ni coliques, ni nausées, ni constipation. Ph^o TRICOT, rue des Saints-Pères, 39, Paris. Les deux purgations, 1 fr. 50; par le poste, 1 fr. 75. Se trouve dans toutes les pharmacies. (552)

M. GABORIT, boulanger à la Croix-Verte, demande un apprenti.

FABULEUX!
Montres garanties de Genève à remontoir, en simili- or 48 lignes, litre (OR BRILLANT garanti depuis 15 juillet 1878). Rubis avec caducée à l'heure et à secondes (rivaux) en beauté et précision avec celles qui, en or, se vendent 250 francs). 29 fr. 50 c. MONTRES or pour hommes, 8 rubis, à sec, 75 fr. REMONTOIRS arg. 48 l., trotteuse, 10 rub. 42 fr. GILETIÈRES ou Léontines (or mix.), 170 à 200 fr. MONTRES OR p^o dames, 8 rubis, 55 à 60 fr. MONTRES (argent) pour dames, 8 rubis, 32 fr. Les montres sont livrées garanties et sont réglées et repassées (avec scarif) par M. DEYDIER (fabricant), rue du Mont-Blanc, 20, à Genève. — Garantie 2 ans. Répondre contre mandat-p^o ou cont. remboursement. Affranchissement : 25 centimes. Gros et Détail. — Se méfier de la Contrefaçon.

INCONTINENCE D'URINE DES ENFANTS.

Guérison par le traitement du docteur BBAUFUMÉ, de Châteauroux. Traitement gratuit pour les pauvres.

GAZETTE DE PARIS
Le plus grand des Journaux financiers HUITIÈME ANNÉE Paraît tous les Dimanches. Par AN Semaine politique et financière. Etudes sur les questions du jour. Renseignements détaillés sur toutes les valeurs françaises et étrangères. Chemins de fer, Travaux, Assurances, Canaux agricoles et de navigation, Charbonnages, Mines, Gaz, Métallurgie, Viticulture, Salines, etc. — Compte rendu des Assemblées d'actionnaires et d'obligataires. — Arbitrages avantageux. — Conseils particuliers par correspondance. — Révélation des Coupons et leur prix exact. — Vérification des listes de tirages. — Collection des valeurs tirées. Cours officiels de toutes les Valeurs cotées ou non cotées. ABONNEMENTS D'ESSAI 2 F^{rs} LA Première Année Prime Gratuite LE BULLETIN AUTHENTIQUE des Tirages Financiers et des Valeurs à lots. RAUSSANT TOUS LES 15 JOURS. Document inédit, renfermant des indications qu'on ne trouve dans aucun journal financier. ENVOI MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE 50, Rue Talbot, Paris. LA GAZETTE DE PARIS a réuni dans son hôtel de la rue Talbot, n° 50, tous les services financiers utiles aux rentiers et capitalistes.

MERCERIE BONNETERIE LINGERIE GANTERIE

A LA PAIX SARGET-GIRAULT 6, rue d'Orléans, 6. SAUMUR

CORSETS CRAVATES BRETelles ÉVENTAILS

Maison reconnue pour vendre toutes ses Marchandises en qualité supérieure et à des prix exceptionnels de bon marché.

VERITABLE OCCASION Gilets flanelle croisée, belle qualité, sans manches, toutes les tailles. 2 fr. 90. SUCCES DU JOUR. — Gant Parisien (coupe brevetée), élégance et solidité, toutes les tailles, pour hommes, femmes et enfants, la paire : 1 fr. 75. BAS LAINE, mérinos blanc, cachou et nuance fantaisie, pour dames, la paire : 1 fr. 95. JUPONS LAINE, pour dames, articles haute nouveauté, à 3 fr. 90, 5 fr. 90, 8 fr. 75, 9 fr. 75, 12 fr., 15 fr., 18 fr., 24 fr. Grand assortiment de CHAUSSETES MÉRINOS, pour hommes (articles haute nouveauté), prix exceptionnels.

PARFUMERIE.

Vinaigre de J.-V. Bully, le flacon de 1 fr. 50. 1 fr. 15 Lait d'iris, L.-T. Piver, le flacon de 2 fr. 1 40 Eau de Lubin, petit modèle 1 90 Eau de Lubin, grand modèle 5 50 Eau dentifrice de D^r Pierre, le flacon de 5 fr. 3 90 Eau de Botot, le flacon de 3 fr. 3 90 Eau des Fées de Sarah Félix, le flacon de 6 fr. 3 95 Veloutine, Ch. Fay, la boîte de 4 fr. 2 90 COSMYDOR, eau de toilette sans acide, le flacon de 1 fr. 50. 1 15

CHEMISES BLANCHES, COULEURS ET EN FLANELLE Faux-Cols et Manchettes, en toile, en percale et en papier. SPÉCIALITÉ DE GANTS CIVILS ET MILITAIRES

Thés CHOCOLAT Vanille Qualité supérieure GUÉRIN-BOUTRON PARIS

Santé : 1 fr. 60; 1 fr. 80; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille : 2 fr.; 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil. THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure : 1 fr. 50; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte. A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (235)

LA VELOUTINE
EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Blamuth PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU Elle est adhérente et invisible, ainsi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle. PARIS — Ch. FAY, Inventeur et Propriétaire — 9, rue de la Paix SE MÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

Saumur, imprimerie de P. GODET.